



Enseignement moral et civique :

décryptage du projet de programmes

Des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (EMC) devraient entrer en vigueur à la rentrée prochaine.

Si ce projet de 18 pages décline des intentions louables et généreuses, en mettant l'accent sur le développement du sensible, de la citoyenneté et de l'engagement de l'élève, il ne brille pas par son opérationnalité et laisse en suspens des questions comme celle de l'évaluation. Or ces sujets constituent des enjeux

essentiels si l'on veut que ces futurs programmes soient utilisables pour le travail des enseignants au quotidien. Concision, lisibilité, ces projets doivent évoluer et bénéficier de documents d'accompagnement et de formation continue.

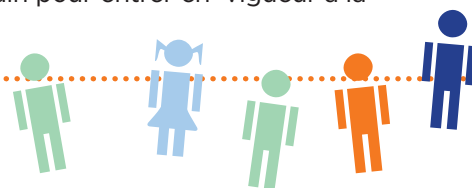


FINALITÉS, CULTURE COMMUNE

Les finalités de ce programme sont liées aux valeurs de la République. Le cadre laïque est quelque peu évoqué, à partir de quelques grands principes, sans plus. Exigence et bienveillance, estime de soi et confiance en soi sont convoquées de manière un peu floue. Le but annoncé est de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble. Les valeurs décrites ciblent la place de l'individu, le respect des règles qui permettent de vivre ensemble dans une société démocratique et les conditions à réunir pour transmettre ces valeurs (dialogue, esprit critique, recherche de la vérité). La référence aux activités comme les conseils d'élèves ou aux débats « philosophiques » va dans le bon sens.

DES CONDITIONS DE CONSULTATION DÉPLORABLES

Fixée au 23 janvier puis repoussée jusqu'au 30 janvier, avis d'abord demandé via le site éducol, puis injonction précipitée de se réunir... l'organisation de cette consultation est pour le moins bâclée. Tout cela n'est pas sérieux. Pour un sujet jugé si important par la ministre, elle aurait dû créer des conditions favorables en plaçant cette consultation sur des temps banalisés. Une synthèse nationale de cette consultation sera produite par le ministère, rendue publique et transmise au Conseil supérieur des programmes pour qu'il intègre les remarques des enseignants. Ces programmes devraient ensuite être présentés au Conseil supérieur de l'éducation en mars prochain pour entrer en vigueur à la rentrée 2015.



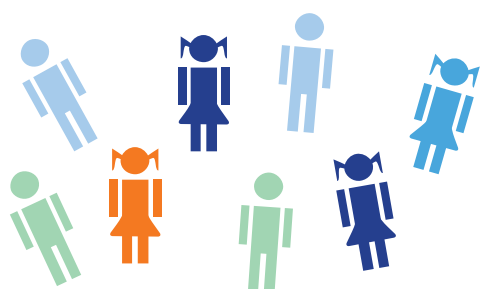
ARCHITECTURE DU TEXTE

L'architecture est claire : cultures de la sensibilité, de la règle et du droit, du jugement, de l'engagement. Elle est cohérente avec les finalités mais reste confuse sur la mise en œuvre. Pour autant, 18 pages, c'est beaucoup trop pour une seule matière. Les propositions sous formes d'exemples qui figurent dans les grilles par cycles donnent une impression de catalogue. Si elles permettent de donner un peu de chair au programme en déclinant les compétences et connaissances en pratiques, elles auraient plutôt leur place dans des documents d'accompagnement enrichis d'autres pistes pédagogiques.

UNE TRANSVERSALITÉ BIEN PRÉSENTE...

QUI POSE LA QUESTION DES HORAIRES

EPS, numérique responsable, vie de la classe, de l'école, arts visuels, jeu théâtral, langage, sciences, éducation à la santé, études de textes ... sont notamment convoqués pour permettre de traiter les valeurs portées par le programme. Tout cela va plutôt dans le bon sens mais renvoie au nombre d'élèves par classe - trop élevé actuellement pour permettre le développement de ces activités - et aussi à l'articulation avec les autres matières des nouveaux programmes qui ne sont pas encore connus et doivent entrer en vigueur un an plus tard à la rentrée 2016. Sur quel temps, et comment gérer la répartition entre les notions transversales et celles relevant d'un horaire spécifique ?





PROGRESSIVITÉ : PEU DE BALISES

S'il est précisé que le travail des cycles 2 et 3 doit s'appuyer sur celui de l'école maternelle, les grilles qui déclinent compétences, connaissances et exemples, fixent les objectifs de fin de cycles. Le travail de mise en œuvre de façon progressive est renvoyé aux conseils de cycles. Certaines notions ne sont pas assez explicitées, les connaissances et objets d'enseignement sont trop ambitieux au cycle 2 et les exemples de pratiques mis en regard en nombre trop limité. L'élaboration d'une progression par cycle est une tâche bien trop lourde pour penser l'intégrer dans des temps de concertation déjà largement insuffisants.

EFFET D'EMPILEMENT... LIEN AVEC LES PROGRAMMES DE CYCLES, ÉVALUATION. DES QUESTIONS VIVES

Quel lien entre ce programme spécifique et les programmes des cycles 2 et 3 ? On ne compte pas moins de 21 compétences sur le projet EMC... Comment seront-elles évaluées ? Certaines semblent peu voire pas évaluables (comme celles concernant les sentiments, les émotions, ou le jugement moral). L'opérationnalité et le lien avec le travail école-collège pour un programme qui inclut pour la première fois le nouveau cycle 3, ne sont pas suffisamment lisibles.

Un document d'accompagnement ?

Un document d'accompagnement qui donnerait plus de cohérence, proposant des situations pédagogiques, serait indispensable pour que les enseignants puissent s'approprier ce programme. Il constituerait un outil utile pour être support de formations dans des cadres institutionnels, accompagné par des formateurs formés. Les questions soulevées par ce programme appellent des réponses qui ne s'improvisent pas et qui demandent de prendre le temps d'une vraie réflexion, notamment pour que les équipes puissent agir de manière cohérente et concertée.



COMPÉTENCES ATTENDUES : ...TROP PEU EXPLICITES ET PARFOIS INADAPTÉES

Des compétences difficilement objectivables qui rendent le projet peu opérationnel.

- ✘ Par exemple, pages 5 et 9 : « être capable d'exprimer en les contrôlant ses émotions et ses sentiments ». Quel lien entre secours à autrui dans le cadre de l'attestation APS et empathie ? Cette notion est à préciser.
- ✘ Page 7 : Que recouvre « être capable de rechercher les critères de validité des jugements moraux » ? C'est particulièrement ambitieux au CP et au CE1 ! Le jugement moral, le juste et l'injuste, les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise, le choix : la présentation est à la fois binaire (juste/injuste) et très subjective ... comment travailler cette notion extrêmement complexe ? Qu'est-ce qu'un dilemme moral simple ?

Des compétences qui ne correspondent pas à des priorités pour des enfants d'âge de cycle 2, ou qui devraient être conçues et explicitées de manière progressive, afin de donner aux enseignants la possibilité d'adapter leur enseignement aux réalités de leur classe et à l'état des connaissances et du comportement de leurs élèves :

- ✘ Page 6 : Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des

TUIC de l'école (B2i-1), la CIDE, (art.2,6,9).

Connaissance du vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi, sanction, contrat, convention, justice) : contrat et convention seraient plutôt du vocabulaire cycle 3, ces notions ne sont souvent acquises que beaucoup plus tard !

Des précisions doivent être apportées sur la notion de laïcité dans le contexte actuel. Des notions (comme celles « d'empathie liée à porter secours») et l'idée de « connaissance et reconnaissance des sentiments et des émotions » par exemple, nécessitent d'être éclaircies pour ne pas tomber dans des travers psychologisants et culpabilisants. De plus, les notions déclinant le chapitre « culture de la sensibilité » mériteraient des reformulations. On peut s'interroger sur le rappel à l'obligation de neutralité de l'enseignant, notion qui mériterait que ses contours soient précisés lors d'échanges en formation continue notamment



Les Formations initiale et continue... des vœux pieux ?

Les préconisations en terme de FI et FC reconnaissent que cet enseignement demande des connaissances approfondies tant sur les notions complexes qu'il traite que sur les débats philosophiques, psychologiques qu'il suscite ou a suscités. La déclinaison de ce programme pour en maîtriser tous les enjeux relèverait d'une formation universitaire importante. Les pistes en terme de formation continue sont très faibles et s'appuient sur une FI que les enseignants en poste aujourd'hui n'ont pas. Elles font appel aux TICE pour « contribuer à la pérennité et à l'efficacité de la formation continue (forums interactifs, visioconférences, ...) », alors que les enseignants du premier degré demandent surtout des temps d'échanges, de mutualisation, pour travailler et réfléchir ensemble et qu'ils n'ont plus aucune formation continue.

Pour décliner dans sa classe ce programme, un parmi d'autres à venir, formations initiale et continue sont indispensables. Le travail de traduction de ce texte nécessite un temps et des soutiens que l'institution ne donne pas aujourd'hui aux enseignants.